

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INFO ROUTES



CHAMBÉRY, LE 11 septembre 2025

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°902 Accès à VALLOIRE et VALMEINIER

> Restrictions de circulation le 12 septembre et du 15 au 17 septembre

Le Département de la Savoie réalise des travaux de réfection de la chaussée en enrobé sur la RD 902, communes de Saint-Martin-d'Arc, Valmeinier et Valloire.

- Le vendredi 12 septembre : la circulation sera totalement interrompue pour l'accès à Valloire du carrefour Valmeinier au parking Mougin pour tous les véhicules (sauf véhicules de secours) de 8h à 12h puis de 13h à 17h3o. L'accès à Valmeinier reste possible pour tous les véhicules.
- Le lundi 15 septembre : la circulation sera totalement interrompue pour l'accès à Valloire du carrefour Valmeinier au parking Mougin pour tous les véhicules (sauf véhicules de secours) de 8h à 18h. L'accès à Valmeinier restera possible pour les véhicules légers et véhicules inférieurs à 3,5 tonnes uniquement avec une circulation par alternat et des microcoupures. Pour les poids lourds, l'accès sera totalement interrompu de Saint-Michel-de-Maurienne au col du Télégraphe de 8h à 18h.
- Le mardi 16 septembre, la circulation sera totalement interrompue pour l'accès à Valloire et à Valmeinier de 8h à 18h.
- Le mercredi 17 septembre, la circulation sera totalement interrompue pour l'accès à Valloire et à Valmeinier de 8h à 16h3o pour les véhicules légers et de 8h à 18h pour les poids lourds.

Aucune déviation ne pourra être mise en place.

En dehors de ces horaires, la circulation sera rétablie normalement.

Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur <u>www.savoie-route.fr</u>



